

Règlement Particulier RELAX MAX 2023

Organisation

L'organisation des courses est placée sous la responsabilité de l'ASK Salbris et de la Ligue du Centre Val de Loire de Karting, sous l'égide de la FFSA.

La course d'endurance Relax Max se déroulera sur le circuit international de Salbris.

Réglementation

Le présent règlement est spécifique à l'Endurance Relax Max. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué, sans un accord écrit de l'ASK Salbris et de la FFSA.

En dehors des articles et spécifications du présent règlement, il sera appliqué au niveau sportif et technique le règlement national FFSA.

Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement et dans le règlement national FFSA est interdit.

L'ASK Salbris se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles du présent règlement, si des raisons majeures l'imposent, avec accord de la FFSA.

Dans ce qui suit, l'Endurance Relax Max sera désigné par : ERM.

Pilotes admis

La compétition est ouverte aux licencié(e)s FFSA titulaires d'une licence de compétition ou d'entraînement ou **d'un titre de participation Course Clubs en cours de validité** et aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère avec autorisation.

Catégories admises

Les catégories admises sont les suivantes :

- Groupe 2 :
 - o Mini 60
- Groupe 3 :
 - o Nationale
 - o Senior
 - o Master
 - o Rotax
 - o Rotax Master
 - o DD2

Minimum de 10 équipages engagés par groupe.

Maximum de 48 équipages engagés par groupe.

Acceptation du règlement

Le fait de s'engager à l'ERM implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement et de l'appliquer.

L'ASK Salbris se réserve le droit de refuser l'inscription ou la participation d'un pilote n'appliquant pas les clauses du présent règlement, ou d'exclure tout pilote dont l'attitude pourrait nuire à l'image de l'ERM ou du karting en général.

Droit d'inscription

Chaque équipage désirant participer à l'ERM doit verser, au plus tard 15 jours avant celle-ci, le montant du droit d'inscription qui est de :

- 80 Euros pour le Groupe 2
- 170 Euros pour le Groupe 3

Au delà de cette limite, le montant d'inscription sera majoré 30 Euros.

Le droit d'inscription comprend

- Le droit de piste du samedi
- L'inscription à l'endurance du dimanche.

Procédures d'inscription

Pour s'inscrire, chaque participant doit s'inscrire en suivant ce lien :

www.sologne-karting.com

En cas de dépassement, la liste des engagés sera établie dans l'ordre de la date d'engagement de chaque équipage à l'ERM, puis dans l'ordre de la date d'inscription de chaque pilote à la manche considérée.

Seront considérés comme inscrits les équipages qui auront retourné leur dossier complet avec leur règlement.

Calendrier

L'ERM se déroulera le week-end du 26 novembre 2023.

Liste des organisateurs

Liste des organisateurs en annexe

Règlement technique

Le châssis

Selon le règlement technique de la FFSA et de la coupe de marque

La carrosserie

Selon le règlement technique de la FFSA et de la coupe de marque

Le moteur

Selon le règlement technique de la FFSA et de la coupe de marque

Le carburant

Libre, vendu dans les stations-services françaises, 98° d'Octane maximum

Les contrôles

Groupe 2 :

Chaque pilote ne pourra disposer que d'un châssis et d'un ou deux moteurs selon le règlement technique de la FFSA. Les numéros de châssis et de moteurs devront être parfaitement lisibles. Chaque kart devra être présenté au contrôle technique entièrement monté.

Des contrôles de conformité au présent règlement pourront être effectués à tout moment des courses.

Groupe 3 :

Chaque équipage pourra disposer d'un ou deux châssis et d'un ou deux moteurs. Les numéros châssis et moteurs devront être parfaitement lisibles. Chaque kart devra être présenté au contrôle technique entièrement monté.

Des contrôles de conformité au présent règlement pourront être effectués à tout moment des courses.

Dans le cas où un équipage enregistre deux karts (format endurance à l'américaine), les 2 karts devront être identifiés dès le début des essais libres et devront être de la même catégorie (exemple 1 Nationale et 1 Rotax Max pour un même équipage est interdit). Un seul et unique kart d'un même équipage pourra évoluer sur la piste (essais, libres, essais chronométrés, courses).

Un seul transpondeur est autorisé par équipage.

Les pneus

Groupe 2 :

Aucune modification, retailage, ni aucun traitement de pneus ne sont autorisés. 1 train de pneus pour l'ensemble du dimanche est autorisé.

Les pneus slick seront amenés par le pilote.

Les pneus seront notés par les contrôleurs techniques. Ils resteront en possession des pilotes.

Groupe 3 :

Aucune modification, retailage, ni aucun traitement de pneus ne sont autorisés. 2 trains de pneus pour l'ensemble du dimanche (slick et pluie) sont autorisés.

Les pneus slick (et pluie le cas échéant) seront amenés par le pilote.

Les pneus seront notés par les contrôleurs techniques. Ils resteront en possession des pilotes.

Pour les catégories du Groupe 3, Vega XH3, pneus pluie libre.

Poids

Selon le règlement technique de la FFSA et de la coupe de marque

Un contrôle aléatoire de poids pourra avoir lieu dans le Groupe 3 dans les courses.

Règlement sportif

Déroulement des courses

Lors de chaque course, sont organisés des essais libres, des essais chronométrés, des finales, et ceci pour chaque catégorie

Séance d'essais libres

Séances d'essais libres le samedi par groupe.

Essais chronométrés

Le déroulement des essais chronométrés sera établi sur le système des 10 minutes.

Grilles de départ

Manche 1 : La grille de départ de la manche 1 sera établie suivant le classement des essais chronométrés.

Manche 2 : La grille de départ de la manche 2 sera établie suivant l'ordre d'arrivée de la manche 1.

Courses

Pour le groupe 2 :

La durée totale de course sera de 1 heure découpée en 2 manches de 30 mn.

Pour le groupe 3 :

La durée totale de course sera de 3 heures découpée en 2 manches de 1h30.

Horaires

Ces horaires ne sont pas définitifs.

Samedi

- De 9h à 12h : Séances d'essais libres par groupe
- De 13h30 à 17h00 : Séances d'essais libres par groupe
- De 15h00 à 17h00 : Confirmation des inscriptions

Dimanche

- 8h45 : Briefing pour l'ensemble des pilotes
- 9h15 : Séance Chronos Groupe 2
- 9h30 : Séance Chronos Groupe 3
- 10h00 : Manche 1 Groupe 2
- 10h45 : Manche 1 Groupe 3
- 13h45 : Manche 2 Groupe 2
- 14h30 : Manche 2 Groupe 3
- 16h30 : Proclamation des résultats et podiums

Classement

Le classement final sera l'addition des points acquis à l'issue des 2 manches. En cas d'égalité, le classement de la 2^{ème} manche départagera les ex-æquo.

Il y aura un podium par catégorie en fin de journée, après validation du contrôle technique.

Tableau d'attribution des points Groupe 2

Pos	Pts										
1	60	7	34	13	24	19	18	25	12	31	6
2	50	8	32	14	23	20	17	26	11	32	5
3	45	9	30	15	22	21	16	27	10	33	4
4	40	10	28	16	21	22	15	28	9	34	3
5	38	11	26	17	20	23	14	29	8	35	2
6	36	12	25	18	19	24	13	30	7	36	1

Au-delà de la 36^{ème} place : 0 point

Tableau d'attribution des points Groupe 3

Pos	Pts										
1	80	8	40	15	28	22	21	29	14	36	7
2	70	9	38	16	27	23	20	30	13	37	6
3	65	10	36	17	26	24	19	31	12	38	5
4	60	11	34	18	25	25	18	32	11	39	4
5	55	12	32	19	24	26	17	33	10	40	3
6	50	13	30	20	23	27	16	34	9	41	2
7	45	14	29	21	22	28	15	35	8	42	1

Au-delà du 43^{ème} place : 0 point.

Equipage

Groupe 2 :

Un équipage est composé de 1 pilote

Groupe 3

Un équipage est composé de 1 à 4 pilotes maximum.

Ravitaillement et passages dans les stands

Groupe 2

Un équipage doit effectuer obligatoirement au minimum 1 passage dans les stands durant chaque manche. Le départ et l'arrivée ne comptent pas pour un passage dans les stands. Une pénalité de 3 tours par passage dans les stands manquant est infligée aux équipages ne respectant pas cette règle. Aucune réclamation sur ce point ne sera acceptée par l'organisateur.

Le ravitaillement essence doit se faire moteur arrêté et le pilote en dehors du kart

L'entrée des stands sera fermée 5 minutes avant l'arrivée de la manche 1 et de la manche 2.

Groupe 3

Un équipage doit effectuer obligatoirement au minimum 5 passages dans les stands à l'issue des 2 manches, avec un minimum de 2 passages dans les stands par manche. Le départ et l'arrivée ne comptent pas pour un passage dans les stands. Une pénalité de 3 tours par passage dans les stands manquant est infligée aux équipages ne respectant pas cette règle. Aucune réclamation sur ce point ne sera acceptée par l'organisateur.

Le ravitaillement essence doit se faire moteur arrêté et le pilote en dehors du kart

L'entrée des stands sera fermée 5 minutes avant l'arrivée de la manche 1 et de la manche 2.

Règle des 60 secondes

Pour chaque passage obligatoire dans les stands durant la course, une durée minimum sera demandée. Cette durée sera prise entre la boucle de chronométrage d'entrée des stands et la boucle de sortie. Cette durée devra être au minimum de 60 secondes.

Chaque équipage aura la responsabilité de gérer sa durée dans les stands.

En cas de non-respect de ce point de règlement : 1 tour de pénalité par infraction.

Pénalités

- *Passage dans les stands manquant : 3 tours par passage manquant*
- *Règle des 60 secondes : 1 tour par infraction*
- *Vitesse excessive dans les stands : 1 tour*
- *Doubler sous drapeau jaune : 2 tours*
- *Conduite anti-sportive : 2 tours*
- *Conduite dangereuse : 3 tours*
- *Couper la piste : 2 tours*
- *Poids non conforme :*
 - o *de 0 à 1kg : 1 tour*
 - o *Puis 1 tour par kg supplémentaire jusqu'à 10 kg*
 - o *Déclassement au-delà de 10 kg*
- *Non respect de la consigne de ravitaillement : 2 tours*